

de cette effrayante société. Un fonctionnaire romain, très haut placé, qui a été chargé de leur examen, a publié des extraits dont voici la traduction littérale :

« Nos ennemis sont nombreux ; à leur tête figurent le clergé, la noblesse, les propriétaires richement possédés, et particulièrement les fonctionnaires du gouvernement. Au cri de la liberté, des commissions révolutionnaires seront immédiatement instituées. Elles s'assurèrent aussitôt des personnes les plus dangereuses, qui, si la vie et la liberté leur étaient laissées, mettraient notre œuvre en péril. Ces commissions, dans leur office judiciaire, partageront ces personnes en deux classes, à savoir : 1^o. celles qui sont indifférentes à notre cause, qui n'ont fait aucun mal à nos frères, mais qui, par amour pour la paix, sont dévouées au gouvernement : pour celles-là, il faudra s'efforcer de les gagner à notre cause ; 2^o. les fonctionnaires et les non fonctionnaires qui s'étaient montrés nos ennemis, et qui nous avaient en toute occasion persécutés ; ce sont ceux-là surtout qu'il faudra faire disparaître. Que leur arrestation se fût de nuit et sans dureté et que rendus à la prison ils y soient aussitôt mis à mort. On aura soin d'agir en ceci avec beaucoup de prudence et de circonspection. Si on venait à en parler en public, il faudrait les faire disparaître, les transporter au loin ou les retenir en état d'arrestation provisoire, le tout pour prévenir tout tumulte et toute terreur. Les exécutions à mort seront promptes et sans tourmens. »

— La construction des digues de la Loire, qu'on nomme levées, date de deux siècles. Auparavant toute la longue plaine des deux rives, appelée Val-de-Loire, était inondée presque tous les ans. On a fait le relevé suivant des principales inondations qui ont eu lieu depuis la construction des levées. En 1641, la digue est rompue à Pontiveau, et la Loire se réunit au Loiret, comme il est arrivé cette année. En 1767, les digues sont percées sur plusieurs points ; tout le Val est couvert par les eaux ; les ponts d'Orléans et de St. Mesmin sont emportés. Deux ans après, en 1709, les digues, mal réparées, sont rompues ; une seconde irruption des eaux a eu lieu dans la même année, au mois de juin, et toutes les récoltes de la contrée sont perdues. En 1710, au mois de novembre, autre rupture des digues depuis Jargeau jusqu'à Sandillon ; le faubourg du Portereau, à Orléans, sur la rive gauche, est inondé ; des maisons sont démolies par les eaux ; les hameaux et les maisons du Val sont submergés : beaucoup d'habitans périssent. En 1711, en 1723, 1735, nouvelle rupture ; les mêmes désastres se reproduisent avec plus ou moins d'étendue. En 1789, la débâcle des glaces du grand hiver emporte les digues et les ponts. Lors des grandes eaux de 1804, de 1825 et de 1840, les digues résistèrent, mais l'alarme était générale sur tout le cours du fleuve ; on sonnait le tocsin pour appeler les habitans aux travaux de remblai et de consolidation. Les désastres de la présente année 1846 paraissent avoir égalé tous ceux des plus grandes précédentes.

Nous donnons au commencement de ce numéro les nombreux détails des fléaux occasionnés par les inondations en France. Nos lecteurs sympathiseront sans doute de cœur et de prières, ne le pouvant autrement, aux maux multipliés qu'endurent ceux que nous regardons toujours comme nos frères en J.-C., et dont les ancêtres étaient les nôtres.

On rapporte un bel exemple de bienfaisance donné par les officiers du 48^e. régiment de ligne en garnison à Paris : ils s'imposent une cotisation mensuelle, afin d'acheter tous les pains excédant la nourriture des soldats, et d'en faire une distribution gratuite aux indigens du 5^e. arrondissement, pendant toute la saison d'hiver, à compter du 1^{er}. novembre.

— Une religieuse de la congrégation de l'apparition de St. Joseph, Sœur Marie, dite Philomène, est morte à Chypre, après une maladie de quelques jours. Elle avait déjà rempli en Algérie les fonctions d'infirmière, et pendant le séjour de deux ans qu'elle a fait à Larcana, les registres de l'hospice ont constaté qu'elle avait donné des soins gratuits à 6,000 malades.

Pour rendre hommage aux vertus de la Sœur Philomène, M. le consul de France, tous les Français habitant la ville, la plupart des autres

consuls et des notabilités du pays, ont accompagné son convoi. Elle a été inhumée au milieu de l'enceinte, où sera élevée la chapelle de l'hospice.

Quelques jours après, le 26 septembre, la supérieure de la congrégation, madame Vialard, est décédée à la suite d'une congestion cérébrale.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ANGLETERRE.

— Le *Morning Advertiser* parle en termes, très-embarrassés et discrets de la récente conversion d'un membre du parlement, qui, avec toute sa famille, a embrassé la foi catholique. Cette réserve indique l'importance du fait qui, malgré tant de mystère, ne pourra pas longtemps échapper à la publicité.

Parmi les faits remarquables de ces jours derniers, les feuilles de Dublin signalent la conversion à la foi catholique d'un membre du parlement, M. Charles Tennyson d'Eyncourt, député de Lembetti. Toute sa famille a suivi son exemple. M. Charles Tennyson est sans doute le personnage dont voulait parler le journal anglais.

BAVIÈRE.

— Des lettres de Munich du 1^{er}. octobre nous annoncent le décès de Mgr Lothaire-Anselme de Gabsattel, archevêque de Munich-Freysing. Le vénérable prélat a été atteint par la mort dans une tournée épiscopale entreprise pour porter le sacrement de la confirmation aux habitans de Mühldorf. Il était âgé de 86 ans et relevait à peine d'une grave maladie ; mais son zèle et sa charité lui avaient fait oublier les dangers attachés à ce voyage. Sacré archevêque le 1^{er}. novembre 1821. il aurait célébré le 25^e. anniversaire de son épiscopat le 1^{er}. novembre prochain. Mgr de Reisach, évêque d'Eichstadi, et coadjuteur de la métropole de Munich, lui succède de plein droit.

Le nouvel archevêque de Munich, comte de Reisach, ayant été, par estafette, informé du décès de son prédécesseur, s'est aussitôt rendu dans la capitale, afin de présider en personne à ses obsèques, et de prendre aussitôt en main l'administration de son nouveau diocèse. La profonde vénération qu'il portait au caractère et aux vertus pastorales du vénérable défunt, font prévoir qu'il n'apportera que peu ou point de modifications à l'administration métropolitaine. Provisoirement, Mgr. de Reisach a reçu les hommages, en corps, de son grand-chapitre, mais ne touchera aux choses du diocèse qu'après que les derniers honneurs auront été rendus au défunt, dont les restes mortels seront déposés aux caveaux de l'église métropolitaine de Notre-Dame.

Mgr. Lothaire-Anselme appartenait à la famille des barons Gabsattel. Né à Wurtzbourg, le 20 janvier 1761, il avait, à l'époque des sécularisations, été nommé doyen de la cathédrale de sa ville natale. Après la conclusion du concordat qui régit actuellement les affaires ecclésiastiques de Bavière, le feu roi Maximilien le proposa et il fut agréé par le souverain Pontife, pour premier archevêque de Munich-Freysing (26 mai 1818). Mais à raison des discussions survenues à la première session des Etats (1819), son sacre fut retardé jusqu'au 1^{er}. novembre 1821. Ce fut Mgr. le nonce apostolique près la cour de Bavière qui lui conféra la consécration épiscopale.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

— Nous attirons avec plaisir l'attention de nos lecteurs sur la correspondance, que nous publions aujourd'hui dans nos colonnes au sujet du magnifique don, fait tout récemment par M. F. X. Cadoret, à la corporation du collège de St. Hyacinthe. Des faits de cette nature méritent assurément toute la publicité possible, et nous les recommandons surtout à la méditation des personnes qui murmurent contre la loi qui les oblige à payer une légère contribution pour le soutien des écoles. M. Cadoret mérite, par cette action si pleine de générosité et de désintéressement, la reconnaissance, non seulement des élèves de l'établissement qu'il a doté avec une magnificence aussi extraordinaire, mais de tous les amis de l'éducation en général.

Minerve.

Feu. — Vendredi soir, le feu fut aperçu dans le haut d'une maison en construction, formant l'encoignure des rues Laguchetière et St. Constant. La pompe *Mukul* arriva à temps pour arrêter le progrès des flammes, qui ont originé dans un appartement où personne n'était entré de la journée avec du feu. Aussi on a tout lieu de croire que c'est l'œuvre d'un incendiaire. *Idem.*

Incendie. — Nous regrettons beaucoup d'avoir à annoncer la destruction par le feu, des beaux moulins à farine et a clous de P. Lachapelle fils, écuyer, du Sault au Récollet. Ce désastre a eu lieu dans la nuit de mercredi à jeudi dernier. Le feu a originé, nous dit-on, dans le moulin à clous dont les fourneaux n'avaient pas été éteints. Cette manufacture de clous que M. Peck de cette ville avait à bail, tenait au moulin à farine, et les flammes avaient fait tant de progrès lorsqu'on s'en aperçut qu'il fut impossible de le sauver. La perte de M. Lachapelle s'élève à plus de £2,000, et nous regrettons d'avoir à ajouter que rien n'était assuré. L'assurance était expirée depuis quelque temps et n'avait pas été renouvelée.

On nous dit que les murs ne sont pas trop endommagés et qu'ils pourront avec quelques réparations soutenir une autre charpente. Les travaux sont